



## AVEC L'UFROS EXPRIMONS NOTRE COLERE DANS LA RUE LES 17 MARS ET 9 AVRIL

- Etre à la retraite n'est pas un privilège.
- Percevoir une pension n'est pas une aide sociale.

**C'est un droit obtenu par le travail et dont le niveau dépend de la rémunération perçue pendant la vie professionnelle.**

Le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de diminuer. 30 mois de gel de pension ! Aujourd'hui, bon nombre de retraités réduisent leurs dépenses alimentaires pour continuer à se soigner. Quant aux loisirs, il y a longtemps qu'ils ont été sacrifiés. Au nom de la crise, Gouvernement et Medef en demandent toujours plus aux salariés et aux retraités :

- ⇒ les négociations sur les retraites complémentaires ont commencé, le Medef a déjà posé ses exigences :
  - **instauration d'abattements pour tout départ avant 67 ans**
  - **gel des pensions sur 3 ans,**
  - **baisse du taux réversion,**
  - **baisse des droits des chômeurs,**
  - **unification des régimes Arcco et Agirc.**
- ⇒ le report de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement au 1er janvier 2016, alors que depuis 3 ans les retraités sont ponctionnés de 0,3 % pour en assurer son financement
- ⇒ quant à la loi dite MACRON que le gouvernement a décidé de faire passer en force à coup de 49.3, qui traite aussi bien du travail du dimanche, de nuit, des procédures de licenciements, des prud'hommes, elle constitue un recul majeur.

**CA SUFFIT, IL FAUT QUE CELA CESSE !**

Les retraités à l'appel de leurs syndicats et des associations (CGT, FO, CFTC, FSU, FGR, SOLIDAIRES, UNRPA, LSR) manifesteront le 17 MARS et seront également dans l'action pour la journée de grève interprofessionnelle et intergénérationnelle du 9 AVRIL à l'appel unitaire CGT, FO, SOLIDAIRES.

**L'UFROS appelle tous les retraités des Organismes Sociaux à participer nombreux à ces deux journées d'action :**

**POUR**

- ⇒ la revalorisation annuelle de toutes pensions et retraites au 1er janvier et rattrapage des 30 mois,
- ⇒ le maintien et l'amélioration des pensions de réversion
- ⇒ l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires, avec un minimum de retraite équivalent au SMIC,
- ⇒ le retour de la retraite à 60 ans,
- ⇒ la suppression des mesures fiscales qui pénalisent les retraités,
- ⇒ la prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale et donc suppression de la CASA.

**MOBILISONS NOUS POUR LE RETRAIT DE LA LOI MACRON  
ET CONTRE TOUS LES PROJETS DE REGRESSION SOCIALE.**